

Les services mobilisés
dans la crise **p.5**

Vie scolaire : dispositif
exceptionnel **p.9**

Cadre de vie :
livraisons à domicile **p.10**

Agenda : point sur les
reports et annulations **p.13**

Journal de Maxéville

www.maxeville.fr



NUMÉRO SPÉCIAL

VILLE DE MAXÉVILLE

35

AVRIL - MAI 2020

Ensemble

contre le coronavirus

DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS ET SOLIDAIRES,
MA VILLE AU RYTHME DU CONFINEMENT

L'espérance

ANDRÉE CHEDID

J'ai ancré l'espérance
Aux racines de la vie

*

Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés
Planté des flambeaux
A la lisière des nuits

*

Des clartés qui persistent
Des flambeaux qui se glissent
Entre ombres et barbaries

*

Des clartés qui renaissent
Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais dépérir

*

J'enracine l'espérance
Dans le terreau du cœur
J'adopte toute l'espérance
En son esprit frondeur.

A.C

Poème publié dans l'anthologie Une salve d'avenir.

L'espoir, anthologie poétique, parue chez Gallimard en Mars 2004

Éditeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxéville
tél : +33 (0)3 83 32 30 00 / Courriel : contact@mairie-maxéville.fr / site Internet : www.maxéville.fr
Directeur de la publication : Christophe Choserot, rédaction et mise en page : Service communication de la mairie
impression : Imprimerie L'Huillier S.A. à Florange - labellisé Imprim'vert - imprimé sur papier 100 % recyclé
crédits photos : Filipe Veloso (Imagem) - CGalloy | parution : numérique et imprimé à 1000 exemplaires
dépôt légal : à parution prix : gratuit.

Chères Maxévilloises,
chers Maxévillois,

Le monde entier, l'Europe, la France connaissent une grave crise sanitaire, sans précédent, liée à la pandémie de COVID-19. À ce jour, 180 pays et territoires dans le monde sont frappés par cette pandémie et plus de la moitié du globe a été contrainte de confiner sa population.

Le coronavirus est un virus que nous ne connaissions pas : il n'existe pas, comme pour d'autres virus, de population « tampon », c'est-à-dire une population vaccinée qui permettrait de limiter sa propagation. Ce virus est également plus contagieux que le virus de la grippe, plus létal et dans certains cas, entraîne de graves complications chez certaines personnes. Pour ces raisons et parce que ce virus circule partout dans notre pays, le gouvernement a par conséquent pris toute une série de mesures dont celle de confiner la population française dès le 16 mars.

Je mesure la difficulté que représentent ces nouvelles règles pour tous les Maxévilloises et Maxévillois : pour les plus jeunes d'entre vous, l'école à distance avec toutes les difficultés techniques et matérielles que cela a pu représenter pour certains ; pour les parents gérer le quotidien avec les enfants, continuer d'aller travailler ou être contraint de rester chez soi. Pour les plus âgés et les plus fragiles d'entre vous, la légitime inquiétude que représente une éventuelle contamination se mêle pour certains à la solitude, l'isolement imposé par le confinement.

Je mesure également la gravité de cette crise. Je mesure et salue l'investissement et le professionnalisme des personnels soignants et hospitaliers, médecins, infirmiers, aides-soignants, agents des services hospitaliers, tech-

niciens de blanchisserie, agents de restauration, personnels des EHPAD, pharmaciens, policiers, gendarmes, ouvriers, éboueurs, hôtesses de caisse, commerçants, boulangers... Je le sais, vous le savez, la liste est non exhaustive. Vous, qui respectez au quotidien les mesures de confinement, qui saluez quotidiennement tous les soirs le personnel hospitalier, qui mettez en place dans

« Faisons face à l'adversité et transformons-la en force motrice pour nous surpasser et nous en sortir fortifiés. »

vos quartiers des solidarités spontanées, êtes également un chaînon indispensable à l'unité nationale.

À Maxéville, l'équipe municipale et l'ensemble des agents travaillent depuis le début de cette crise pour assurer les missions de service public, conforter les dispositifs déjà existants et mettre en place en urgence des actions concrètes pour vous accompagner au quotidien durant cette période difficile.

Vous trouverez dans ce numéro spécial toutes les informations, contacts et numéros utiles mais également des informations sur le fonctionnement des services de la Ville de Maxéville.

Dans ce moment particulier et grave de la vie de la Nation, je me sens encore plus investi par ma mission, celle d'être votre Maire. Je tiens également à vous remercier pour votre confiance renouvelée et assumerai avec responsabilité la gestion de cette crise avec mon équipe et les agents de la ville, que je remercie également pour leur investissement.

Chers Maxévilloises et Maxévillois, traversons ensemble cette épreuve, faisons face à l'adversité et transformons-la en force motrice pour nous surpasser et nous en sortir fortifiés.

Votre Maire,



Christophe Choserot

Maire de Maxéville
Vice-président de la Métropole Grand Nancy
Conseiller régional Grand Est



Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage : Se laver les mains très régulièrement. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir. Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades. Utiliser des mouchoirs à usage unique.



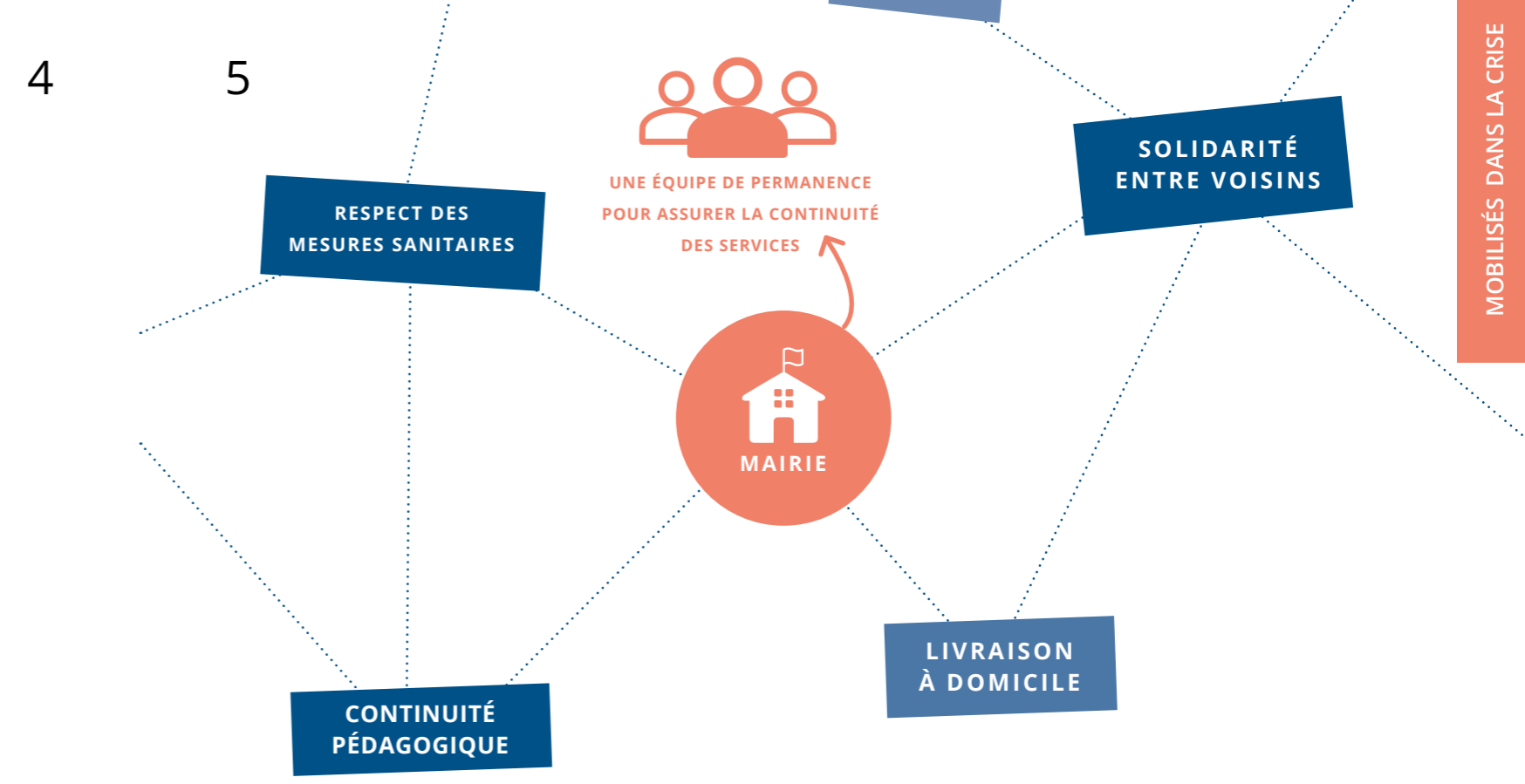
COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000** (appel gratuit)



Les services de Maxéville mobilisés dans la crise du coronavirus :

- > Permanence assurée par les agents de la ville
 - > La Police Municipale **sur le terrain**
- > Le Pôle Solidarité **aux côtés de nos aînés** et des plus fragiles

Mobilisés

pour assurer la continuité des services

Une équipe de permanence composée d'agents de la ville s'est organisée pour assurer la continuité du service public pendant le confinement.

Cette dernière répond aux questions des habitants liées aux mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus; veille, grâce aux patrouilles de la Police municipale, au respect de celles-ci pour la sécurité de tous et reste aux côtés de nos aînés et des plus fragiles à travers les actions du Pôle Solidarité.

EN QUELQUES PORTRAITS :

Jacques Ouezmane (2), Directeur Général des Services, est en charge de la définition et du pilotage du Plan de Continuité des Activités de la Mairie de Maxéville. Il gère la permanence des agents de la ville présents sur place ou en télétravail pour que les missions de service public puissent être assurées et des actions concrètes mises en place rapidement dans un contexte de crise.

Evelyne Hazotte (3), présente en mairie pendant le confinement, est responsable adjointe des ressources humaines.



Alain Lemoine (4), responsable des travaux en interne et régie du Pôle Espace Public, reste pleinement mobilisé pour la ville.

Virginie Demoulin (1) assure l'accueil téléphonique de la Mairie et oriente les demandes des habitants vers les services concernés.

L'accueil physique de la Mairie est fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone, au 03 83 32 30 00 ou par mail à cette adresse: contact@mairie-maxeville.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale de Maxéville est quotidiennement mobilisée sur le terrain. Lors de ses patrouilles, elle s'assure du bon respect des mesures de confinement et répond aux questions des habitants concernant leurs déplacements. Mais la Police Municipale ne réalise pas que des actions de terrain. En effet, ses agents rédigent également des arrêtés municipaux et répondent aux sollicitations des habitants par mail, téléphone ou messages.

> Police Municipale de Maxéville 03 83 32 30 00



"À Maxéville, des agents travaillent depuis le début de cette crise pour assurer les missions de service public."

Christophe Choserot - Maire de Maxéville

CORINNE GÉNIN coordinatrice du Point Accueil Seniors, contacte régulièrement les personnes recensées sur le registre canicule pour s'assurer qu'elles se portent bien et ne manquent de rien. En cas de besoin, elle s'organise avec un membre du Réseau Monalisa ou des aides à domicile pour porter assistance aux personnes en difficulté (aide pour les courses...).

Les personnes âgées non recensées sur le registre canicule, qui vivent seules et ne bénéficient pas de services à la personne, ni de télé assistance, sont également jointes par téléphone.

Par ailleurs, des attestations de déplacement dérogatoire ont été livrées à des seniors qui n'avaient pas internet.

Avant le début du confinement, un courrier a été envoyé aux personnes âgées de 70 ans et plus pour les inviter à respecter les gestes barrière et à rester autant que possible chez elles, limiter leurs sorties et les visites à domicile, en particulier des mineurs, plus susceptibles d'être porteurs sains du virus. Des numéros d'urgence ainsi que le numéro du Point Accueil Seniors de la Mairie leur ont été communiqués afin qu'elles puissent signaler toute difficulté rencontrée durant le confinement.

> Point Accueil Seniors de la Mairie 03 83 32 69 67

Les actions du Pôle Solidarité :

MAINTENIR UNE AIDE SOCIALE

Permanence sociale

Le Pôle Solidarité répond aux demandes par mail ou téléphone et fait le relais vers un travailleur social lorsque la situation le nécessite.

> Pôle solidarité, 03 83 32 30 00
contact@mairie-maxeville.fr

VEILLER SUR NOS AÎNÉS

Écoute et maintien du lien

MAINTENIR UNE AIDE ALIMENTAIRE

Gestion des épiceries solidaires

Maintien d'une aide alimentaire pour les personnes les plus en difficulté qui bénéficient d'un colis selon la composition familiale une fois par semaine. Les équipes du CCAS et des services techniques se chargent de livrer les colis les mardis et jeudis après-midi. Environ 50 familles par semaine bénéficient de l'aide alimentaire de la ville. A terme, grâce à un partenariat avec les Restos du Cœur, 80 familles supplémentaires devraient bénéficier de cette distribution.

COVID-19 : les aides dont vous pouvez bénéficier pour votre entreprise

8

POUR FINANCER VOTRE TRÉSORERIE :

Fonds de solidarité État/Région Grand Est pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs qui permettra le versement d'une aide de 1 500 €.

Le fonds sera accessible aux entreprises réalisant moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires et ayant dû stopper leur activité (restauration, commerce), ou ayant enregistré une baisse de leur chiffre d'affaire de 70% au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019.

Vous pourrez bénéficier de cette aide en faisant une déclaration sur le site de la DGFIP :

<https://www.economie.gouv.fr/dgfip>

Prêt Atout Bpi France : crédit à moyen terme sans garantie, en partenariat avec la banque, pour couvrir les besoins de trésorerie. À destination des TPE, PME et ETI, ce prêt peut s'élever à 5 millions d'euros maximum pour les PME et 30 millions d'euros pour les ETI, sur une durée de 3 à 5 ans. Prêt soumis à conditions, demande à faire auprès de la délégation bpiFrance la plus proche : nancy@bpiFrance.fr

Prêt Rebond à taux 0% : Issu d'une Convention entre la Région Grand Est et BpiFrance, il permet de renforcer la trésorerie des PME en situation de difficultés. Le montant du prêt est au plus, égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur : Minimum : 10.000 €; Maximum : 150.000 €. La durée de ce prêt est de 7 ans, dont 2 ans de différé d'amortissement en capital et permet de bénéficier d'un taux à 0%.

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/pret-rebond-grand-est/>

La Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils départementaux et les EPCI du Grand Est, créent un **fonds Résistance** de 44 millions d'euros pour soutenir les associations et les petites entreprises. Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté, vont permettre d'octroyer des aides de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés; ce soutien peut monter à 30 000€ pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand; une « prime d'activité » forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € peut s'ajouter pour aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel. Forfait par salarié en activité à 500 €.

Contactez la Métropole du Grand Nancy pour les démarches à effectuer.



POUR FINANCER L'INACTIVITÉ DE VOS SALARIÉS :

L'employeur peut recourir à l'activité partielle, qui permet de réduire temporairement le temps de travail de ses salariés en versant à ces derniers une indemnité horaire représentant 70% du salaire brut. Les salariés au SMIC ou moins sont indemnisés à 100 %. L'entreprise sera intégralement remboursée par l'État, pour les salaires jusqu'à 6 297 euros bruts mensuels, soit 4,5 fois le SMIC.

<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>

POUR REPORTER VOS PAIEMENTS POUR VOS IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES :

L'URSSAF peut vous accorder un délai de paiement sur vos cotisations sociales.

Connectez-vous à votre espace en ligne sur urssaf.fr : **rubrique « une formalité déclarative » / « déclarer une situation exceptionnelle ».**

Remise d'impôts directs (impôt sur les bénéfices, contribution économique) pour les entreprises dont les difficultés ne seraient pas résolues par le report des échéances. L'examen des demandes se fera au cas par cas via un formulaire :

<http://www.impots.gouv.fr/portail/node/13465>

Si vos difficultés de charges sociales et fiscales ne sont pas résolues par l'URSSAF ou le service des impôts des entreprises, la commission des chefs de service financiers (CCSF) peut accorder des délais pour leur règlement. Sollicitez la CCSF du département où se trouve votre siège social : ddfip54.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr*protected email*

Les finances publiques peuvent vous accorder un remboursement accéléré de crédits d'impôts. Cette possibilité est ouverte pour des crédits d'impôts sur les sociétés restituables en 2020 et sur les crédits de TVA.

Contactez votre SIE :

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/grand-est/sie>

9



Rentrée

2020-2021:

les inscriptions

Dès la fin du confinement, vous pourrez procéder à la préinscription scolaire de votre enfant auprès de la Mairie de Maxéville lors des heures d'ouverture habituelles (8h30-12h/ 13h30-17h), munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Les services de la Ville vous remettrons à cette occasion le certificat de préinscription à transmettre aux directeurs et directrices d'écoles pour validation de l'inscription.

Le Saviez-Vous ?

Un dispositif exceptionnel d'écoute, d'appui à la parentalité et de prévention des violences familiales est mis en place en Meurthe-et-Moselle depuis le 8 avril 2020. Soutenu par la Direction départementale de la Cohésion Sociale, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations familiales, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, les trois Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF de Meurthe-et-Moselle (Longwy - Lunéville et Nancy) et l'association ARELIA, il est dédié aux parents qui sont en grande difficulté pour exercer leur rôle parental et éducatif en situation de confinement.

> CIDFF Nancy : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 contact@cidff54.fr - 03 83 35 35 8



Accueil des enfants du personnel prioritaire

La ville de Maxéville a mis en place un dispositif pour accueillir, sur les temps scolaires et périscolaires, les enfants de professionnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire actuelle.

En concertation avec l'inspectrice de l'éducation nationale, les directeurs et directrices des écoles de la ville et le service scolaire, des enfants de la maternelle au CM2 sont accueillis du lundi au vendredi au sein de l'école maternelle André Vautrin. Durant le week-end, les enfants sont regroupés dans des écoles de Nancy.

Les enfants, par groupe de 8 maximum dans le respect des gestes barrières, sont encadrés par des enseignants volontaires durant le temps scolaire, par des ATSEM durant le temps périscolaire. L'accueil se fait à partir de 8h jusqu'à 17h. Pour la pause méridienne, le pique-nique ou panier est obligatoire, la restauration scolaire ne fonctionnant pas. Ce dispositif est maintenu durant les deux semaines des vacances scolaires.

Merci aux enseignants et assistantes des écoles maternelles pour leur présence et l'attention portée à ces enfants.

> Les parents concernés qui requièrent un mode de garde afin d'assurer leurs missions peuvent appeler le standard de la mairie au 03 83 32 30 00.

MERCI AUX ENSEIGNANTS, AUX ENFANTS, ET AUX PARENTS

Si depuis le 16 mars les enfants de notre commune ne se rendent plus à l'école, les liens avec leurs enseignants n'en sont pas moins maintenus. Nous voudrions remercier ces derniers pour leur volonté de garder le contact avec tous et de poursuivre les apprentissages malgré les difficultés matérielles et techniques. Nous sommes cependant conscients que quelques enfants ne peuvent pas bénéficier pleinement des actions engagées et nous le regrettons, et ce en dépit des tentatives réitérées des enseignants. Leur ingéniosité pour rendre accessibles les activités proposées mérite d'être saluée. Les modalités retenues par chaque enseignant témoignent d'une grande diversité, d'une volonté de richesse dans les approches, les supports, les choix retenus.

Bien sûr, sans la coopération des parents, sans leur implication et la confiance accordée aux enseignants, cette continuité pédagogique ne serait possible. Les témoignages qui fleurissent sur les réseaux sociaux illustrent combien le métier de parent diffère de celui d'enseignant...

Aux enfants, aux enseignants, aux parents, malgré le confinement que nous devons respecter, nous souhaitons que les quinze jours qui arrivent autorisent un temps de repos mérité par tous.



10

11



DES ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT MISES À DISPOSITION

Des attestations de déplacement dérogatoire peuvent, uniquement sur demande auprès des commerçants locaux suivants et en nombre limité, être remises aux personnes ne pouvant pas les imprimer chez elles :

- PHARMACIE FUANT PEYROLE (Centre)
- BOULANGERIE AU FOURNIL DE LISE (Centre)
- ÉPICERIE G MARKET (Centre)
- PHARMACIE DU TRIANON (Avenue de Metz)
- SUPER U (Meurthe et Canal)
- PHARMACIE DU PARC (Champ le Bœuf - Maxéville)
- PHARMACIE DE LA CASCADE (Champ le Bœuf -Laxou)

La ville de Maxéville remercie vivement ces commerçants pour leur collaboration.

Afin d'assurer votre sécurité et celles des commerçants, nous vous rappelons qu'il est **indispensable de respecter une distance d'un mètre entre vous et la personne vous précédant et vous succédant dans le commerce, et d'appliquer les gestes barrières** (lavage de mains avant de vous rendre dans le commerce et après en être sorti).

La Ville de Maxéville remercie les entreprises qui ont fait dons de surblouses, masques et gels hydroalcooliques !
Maxéville, ville solidaire



livraisons alimentaires :

ÉPICERIE G-MARKET

> 11 rue du 15 septembre 1944 - 03.83.37.47.56

MAXIMO

> 03 83 56 47 15 ou 0800 29 28 27

À Maxéville, commande possible sur internet ou catalogue. Livraison à domicile uniquement de surgelés pour les nouveaux clients. Délai à prévoir.

SUPER U DRIVE

> Avenue de la Meurthe. Livraison à domicile, les commandes se font en ligne.

LA BRÂSS' - LA FABRIQUE DES GRÔ

> Livraisons dans le secteur de Nancy et son agglomération. Bières de la Fabrique des GrÔ et/ou de la Brasserie la Chaouette*.

Les livraisons ont lieu le mardi et le vendredi matin de 9h à 12h et se font dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Pour passer vos commandes, contactez Denis Désirant via Messenger. <http://www.lafabriquedesgros.fr/>

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



livraison de médicaments :

PHARMACIE DU TRIANON

> 31 avenue de Metz - 03 83 35 50 47

PHARMACIE PEYROLE

> 11 rue du 15 septembre 1944 - 03 83 32 89 99

PHARMACIE DU PARC

> rue de la Chiers - 03 83 97 26 85

Livraison de médicaments possible au cas par cas et en fonction du problème.

#RestezChezVous :

les services de livraison de courses et de médicaments à Maxéville

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, **pensez aux services de livraison !**

Les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer ou se faire aider pour leurs courses peuvent faire appel aux commerces de Maxéville qui se sont adaptés afin de proposer des services de livraison à domicile. La mairie les a recensés dans une liste non exhaustive, que vous pouvez toujours compléter en nous envoyant un mail à l'adresse contact@mairie-maxeville.fr.

et encourage vivement les Maxévil-lois à soutenir ces commerces de proximité.

Ces derniers s'emploient avec sérieux à veiller au respect des gestes barrière et nous les en remercions.



Contacts utiles

Des questions sur le Coronavirus : 0800 130 000 (appel gratuit)

En cas de symptômes, appelez un médecin. Ne composez le 15 que si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement.

Pour tous renseignements :
Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

L'accueil physique de la mairie est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Si vous êtes en difficulté

ou constatez des personnes en danger :

En cas d'urgence, appelez le 17
Les associations de protection de l'enfance et de la famille
restent à l'écoute pendant le confinement :
Stop maltraitance/Enfance et partage : 0 800 05 1234
Violences faites aux femmes : 3919

Se tenir informé

www.maxeville.fr



Évènements reportés ou annulés

Le point sur les rendez-vous et les espaces fermés au public.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Fermeture du marché de producteurs locaux jusqu'à nouvel ordre.

ESPACES CULTURELS

La médiathèque et les ludothèques de Maxéville sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez néanmoins vous abonner à leurs newsletters respectives pour recevoir actu' et ateliers en les contactant directement :

mediatheque@mairie-maxeville.fr -

ludothequemaxeville@mairie-maxeville.fr



LE PRINTEMPS DU THÉÂTRE

Compte tenu des contraintes matérielles et face au caractère exceptionnel de la situation à laquelle nous sommes tous confrontés, il nous est impossible d'envisager un report cette année 2020.

Nous espérons que les compagnies concernées seront toutes en mesure de se produire pour l'édition 2021.

FORUM EMPLOI

Au vu de la situation actuelle et des directives nationales, le forum "Parlons Emploi" initialement prévu le 9 avril 2020 qui devait se tenir au CILM est annulé.

La Ville de Maxéville avec la Maison de l'Emploi espèrent pouvoir préparer un nouveau forum prochainement.

En attendant, nos demandeurs d'emploi ont besoin de soutien et d'accompagnement pour percevoir un horizon, et ce dès maintenant. Des coachs restent disponibles pour des coaching en visio ou par téléphone.

Les entreprises auront également besoin d'un accompagnement pour se relever et trouver d'autres repères.

La municipalité et les services de la ville seront particulièrement attentifs à l'actualité sociale qui évolue au jour le jour dans le contexte particulier que nous traversons.

> **Pour accompagner les commerçants, artisans et entreprises, un point d'entrée ville unique destiné à informer et orienter les demandes est mis en place.**

> **Contact : Laurence Sitz**
03 83 32 30 00



FERMETURES

Le site du Grand-Sauvoy et ses espaces verts sont actuellement interdits au public.

Les parcs et espaces verts sont fermés par arrêté préfectoral pendant la durée du confinement. Les cheminements piétonniers, pistes cyclables et voies le long des berges de la Meurthe sont totalement fermés à la circulation, jusqu'à nouvel ordre. Cette interdiction concerne le long des berges de la Meurthe attenantes aux rues suivantes : *rue du Crosne Prolongé, rue du Gué, rue Fruchard et la Zone Prouvé.*

SÉJOUR SENIORS

Le séjour seniors est annulé également mais reporté au mois d'octobre. Plus d'information sur les modalités à venir.

MÉMÔ, PRÉAU, MJC ...

Toutes les activités du Mémô sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La galerie du Préau est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

La Mjc Massinon est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

COUVRE-FEU

Afin de limiter la propagation du virus COVID-19, des mesures de confinement ont été prises par le gouvernement depuis mardi 17 mars 2020 à midi. Du respect de ces mesures dépend notre protection à tous face à ce virus. C'est pourquoi il a été décidé, en concertation avec le Préfet de Meurthe-et-Moselle, les maires de la Métropole et le Président de la Métropole du Grand Nancy, d'instaurer un couvre-feu quotidien, de 22h à 5h du matin, et d'interdire les rassemblements de plus de 2 personnes de +10 ans en journée. Ces mesures sont appliquées à l'échelle de la Métropole.

INFOS CONFINEMENT



LE COUVRE FEU EST INSTAURÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE DEPUIS LE VENDREDI 27 MARS :
> de 22h à 5h du matin, toute sortie est interdite.
(sauf pour certaines professions et déplacements dérogatoires)



En journée à partir de 5h jusque 22h
> TOUS LES RASSEMBLEMENTS DE PLUS DE 2 PERSONNES SONT INTERDITS.
(sauf famille avec enfants moins de 10 ans)



LES PARCS ET AIRES DE JEUX SONT FERMÉS pour cause de risque de contagion,
merci de respecter les consignes pour vous et surtout vos enfants.



LES BERGES DE MEURTHE SONT INTERDITES.



Des autorisations "**attestations de déplacement dérogatoire**" sont à votre disposition dans les commerces suivants :
(si vous ne pouvez en rédiger ou en imprimer)

- **Pharmacie Fuant Peyrole (Centre)**
- **Pharmacie du Trianon (Avenue de Metz)**
- **Super U (Meurthe et Canal)**
- **Boulangerie Au Fournil de Lise (Centre)**
- **Epicerie G Market (Centre)**
- **Pharmacie du Parc (Champ le Bœuf - Maxéville)**
- **Pharmacie de la Cascade (Champ le Bœuf - Laxou)**



LES N° DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

• **Des questions sur le coronavirus ?**
Vous pouvez appeler le **0800 130 000**
(appel gratuit)

• **En cas de symptômes, appelez un médecin.**
Ne composez le 15 que si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement.

• **Pour tous renseignements :**
Mairie de Maxéville : 03 83 32 30 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le confinement augmente les situations de violence et de tension. **Si vous êtes en difficulté ou si vous constatez des personnes en danger :**

- En cas d'urgence : appelez le 17
 - Les associations de protection de l'enfance et de la famille restent à l'écoute pendant le confinement :
- > Stop maltraitance/Enfance et Partage : 0 800 05 1234**
> Violence faites aux femmes : 3919